







Pas de conquêtes sociales sans libertés syndicales

Le 27 SEPTEMBRE

Partout en France, mobilisons nous massivement en soutien aux salariés d'Air France, convoqués au TGI de Bobigny, mais aussi à tous les syndicalistes injustement incriminés.

Les attaques aux libertés syndicales qui peuvent aller jusqu'à la répression et la criminalisation de l'action syndicale se multiplient et sont toutes inacceptables :

Les directions d'entreprises Privés ou Publiques, le Gouvernement, ont beaucoup d'imagination sur les discriminations syndicales :

- Discrimination syndicale;
- Entrave au libre exercice de l'activité syndicale ;
- Atteinte à la liberté d'expression ;
- Fermetures de bourses du travail ;
- Atteintes au droit de grève ;
- Sanctions disciplinaires déguisées ;
- Dénigrements publics des syndicats par le Medef et le gouvernement ;
- Autorisations de manifester en " liberté surveillée " dans le contexte d'Etat d'urgence;
- Condamnation de militant-e-s en correctionnel.

Le grand patronat ne tolère pas les capacités d'organisation des syndicats. Il essaie d'enfermer l'activité syndicale dans un cadre institutionnel, d'accompagnement des réformes et de la casse des entreprises et du secteur public.

Cette répression syndicale remet en cause le syndicalisme de luttes et de propositions, le syndicalisme indépendant qui donne une place centrale à l'expression des salarié-e-s et à la construction des rapports de force.

Notre liberté d'adhérer au syndicat de notre choix, tout comme le droit de grève sont des droits fondamentaux inscrits dans la constitution.

Nous devons quel que soient l'entreprise, le service, le territoire, défendre les libertés syndicales pied à pied, **ne rien lâcher.**

A Bobigny, à Amiens, dans l'Aveyron et sur tout le territoire, mobilisons nos forces pour exiger le respect des libertés syndicales, l'arrêt des poursuites judiciaires pour toutes et tous les camarades incriminés injustement, une loi d'amnistie pour celles et ceux déjà condamnés, la mise à disposition de locaux syndicaux et de bourses de travail à titre gracieux dans les collectivités territoriales...

Cette action nationale pour la défense des libertés syndicales ne sera pas la dernière.

Le 19 octobre, jour du procès en appel des Goodyears, sera une nouvelle date de forte mobilisation sur tout le territoire.



Mardi 27 septembre, Rassemblons-nous!

Onet le château de 12h à14h : Devant le centre de Tri postal (Bd des balquières).

Millau à 17h30: Place du Mandarous.

Villefranche à 17h30: Place des libertés.

Decazeville à 17h30 : Esplanade Jean Jaurès.